

Urbanité et immigration : étude de la dynamique communautaire franco-torontoise et des rapports d'inclusion et d'exclusion

Diane Farmer, Adrienne Chambon and Normand Labrie

Number 16, Fall 2003

Les enjeux de la francophonie en milieu urbain

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1005221ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1005221ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Presses de l'Université d'Ottawa

ISSN

1183-2487 (print)

1710-1158 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Farmer, D., Chambon, A. & Labrie, N. (2003). Urbanité et immigration : étude de la dynamique communautaire franco-torontoise et des rapports d'inclusion et d'exclusion. *Francophonies d'Amérique*, (16), 97–106.
<https://doi.org/10.7202/1005221ar>

URBANITÉ ET IMMIGRATION : ÉTUDE DE LA DYNAMIQUE COMMUNAUTAIRE FRANCO-TORONTOISE ET DES RAPPORTS D'INCLUSION ET D'EXCLUSION

Diane Farmer, Adrienne Chambon et Normand Labrie
Université de Toronto

Cet article explore la question de l'immigration et de l'intégration au sein des francophonies. Il propose une réflexion au sujet des principaux enjeux relatifs à la capacité d'accueil d'une société qui a la particularité de constituer une minorité tout en jouissant, par contre, des privilèges que lui confère le statut de minorité de langue officielle. La réflexion proposée ici s'appuie sur une étude réalisée en 2001 à propos de la dynamique communautaire franco-torontoise par rapport à l'immigration francophone ; elle comprend les éléments suivants : une mise en perspective du propos, à l'aide de commentaires sur la question de l'équité concernant les populations de nouveaux arrivants francophones en milieu minoritaire et sur les dynamismes d'intégration institutionnels ; certains résultats de l'étude *L'immigration et la communauté franco-torontoise* (Chambon *et al.*, 2001), qui sert de cas particulier pour cette réflexion ; enfin, en guise de conclusion, les jalons d'un programme de recherche pancanadien sur l'immigration francophone et l'identification des partenaires de recherche pressentis.

Les populations immigrantes en milieu minoritaire francophone et les dynamismes institutionnels

Nous aborderons cette première partie en soulignant brièvement certains changements démographiques découlants de l'immigration ainsi que l'émergence de nouvelles « catégories d'analyse » visant à capter ces changements, pour ensuite aborder la question de l'intégration en rapport avec la dynamique communautaire. Si certains commentaires sont plus généraux, l'accent sera mis sur le cas de l'Ontario et, en particulier, celui de Toronto.

Émergence de nouvelles catégories d'analyse

L'examen du lieu de naissance nous renseigne sur les mouvements particuliers de population à l'intérieur d'une région ou d'un pays et en provenance de l'extérieur, sur la perméabilité des frontières politiques et la contribution de pays d'origine spécifique au renouvellement et à l'enrichissement de la population locale, ainsi que sur l'enracinement des populations sur un territoire donné. En s'interrogeant sur le lieu de naissance des personnes de langue maternelle française en Ontario – la définition statistique de

francophone –, on retient d'abord la similarité des données avec le profil général des Ontariennes et Ontariens. Dans un cas comme dans l'autre, les deux tiers de la population sont nés en Ontario, ce qui est révélateur de familles et de collectivités bien établies.

La différence se trouve dans l'autre tiers ; le quart (26,6 %) de la population ontarienne est née à l'extérieur du pays. Chez les francophones de l'Ontario, la proportion de la population née à l'extérieur du Canada ne représente que 5,5 % du groupe, la migration au sein de la francophonie provenant très majoritairement du Québec et, dans une moindre mesure, du Nouveau-Brunswick (*Profil statistique*, 1999). Cette tendance contribue à renforcer l'idée que la francophonie ontarienne est homogène et que l'immigration en milieu francophone minoritaire est un phénomène marginal. Il faut toutefois rappeler un fait important : l'immigration est d'abord un phénomène urbain. Nous n'avons qu'à penser aux nombreux travaux qui, depuis ceux de l'école de Chicago des années 1920 et 1930 jusqu'aux études actuelles sur le rôle des villes comme centres nerveux des marchés mondialisés, mettent en évidence les liens étroits qui se tissent entre l'immigration et l'urbanité dans le contexte historique de la modernité en Occident. Au Canada, la très grande majorité des immigrants, y compris les personnes qui ont une connaissance du français, choisissent de s'établir dans les villes de Montréal, de Toronto et de Vancouver. Ainsi, dans le cas qui nous intéresse plus spécifiquement, c'est-à-dire la région de Toronto, le quart de la population francophone (de langue maternelle française) est née à l'étranger (Jedwab, 2002, p. 28-30). Par ailleurs, compte tenu des récents mouvements mondiaux de population, des bouleversements en Afrique – dans la région des Grands Lacs – et des mouvements migratoires antérieurs à partir d'Haïti, mais aussi de l'île Maurice, du Liban, de l'Algérie, de la Somalie, on constate un lien très étroit entre l'immigration et la diversité. À Toronto, plus du quart de la population francophone est de minorité raciale et ethnoculturelle. On évalue d'ailleurs à 80 % la proportion de la population membre d'une minorité raciale et ethnoculturelle francophone de l'Ontario née à l'extérieur du Canada (selon des données non publiées de l'Office des affaires francophones). Bien qu'influencée par les vagues récentes d'immigration, la diversité au sein des francophonies n'est pas exclusivement le lot des populations immigrantes, un fait qui est parfois négligé. Une telle perception tend d'ailleurs à accentuer les rapports d'exclusion, notamment au sein des institutions francophones. L'immigration en Ontario constitue donc, en premier lieu, un phénomène urbain, auquel participent activement les francophones de toutes origines.

Un des facteurs qui rendent difficile l'analyse d'un tel phénomène a trait à la façon dont les francophones ont été captés sur le plan statistique par le passé, c'est-à-dire soit à partir de la langue maternelle ou encore de la langue parlée à la maison, ce qui laisse croire que la famille constitue un microcosme linguistiquement homogène et le lieu primaire de transmission culturelle. Les travaux de Monica Heller (1999), entre autres, ont souligné que derrière

l'homogénéité apparente des familles francophones se cache une très grande hétérogénéité sur le plan socio-économique et culturel. Des travaux récents, qui laissent entrevoir une multiplication des lieux et des moments de socialisation, présentent davantage la socialisation en tant que processus complexe d'interaction sociale par opposition à l'idée d'une transmission essentiellement passive de la culture (Gayet, 1998).

La définition statistique du francophone a, à cet effet, connu des transformations importantes au cours des dernières années, ce qui permet la construction possible de nouvelles catégories d'analyse. Au chapitre du pluralisme, rappelons que depuis 1986 le recensement de Statistique Canada permet au répondant d'indiquer plus d'une langue maternelle. Cette mesure, bien qu'un peu plus inclusive, demeurerait toutefois trop restreinte pour capter statistiquement la population de minorité raciale et ethnoculturelle francophone. Statistique Canada fait appel depuis les années 1990 à une variable dérivée dans l'analyse du recensement pour tenter d'inclure au nombre des francophones les personnes bilingues ou multilingues qui utilisent le français comme langue d'intégration. Cette définition marque une tentative de mieux saisir la population francophone dans sa diversité, mais elle demeure néanmoins inadéquate aux yeux de plusieurs francophones. Ceux-ci voient dans les données recueillies une manifestation de mécanismes d'exclusion dont les effets se font sentir dans l'allocation des ressources collectives déjà très limitées (Quell, 1998), ce qui nous amène à conclure à une transformation inachevée de l'indicateur statistique du francophone. De nouvelles questions au sujet des langues parlées à la maison et au travail ont par ailleurs été ajoutées au recensement de 2001, ce qui pourra permettre de décrire d'autres foyers de socialisation et de bénéficier de catégories plus inclusives pour dépeindre les francophonies. Ces tentatives d'étoffer la définition statistique font état d'une reconnaissance accrue de la diversification au sein des francophonies. Nous commençons à peine à en saisir les incidences. Nous avons déjà mentionné les rapports étroits qui existent entre urbanité et immigration, mais nous aurions pu aussi décrire le secteur de l'emploi où les barrières semblent différentes au sein même de la francophonie (Farmer et Poirier, 1999, p. 275).

La question de l'intégration par rapport à la dynamique communautaire

Participation à la communauté

Nombre de chercheurs ont étudié les processus à l'œuvre dans le maintien des communautés et le rôle particulier que jouent les organismes en tant que mécanismes d'intégration et espaces de négociation entre l'individu et la société. Aujourd'hui se pose, de façon plus marquée, la question des rapports entre l'individu et ses diverses communautés d'appartenance (sur le plan de la langue, du sexe, de l'origine ethnique et autres), dont les intérêts dans les revendications identitaires sont souvent divergents. L'ouverture de la francophonie ontarienne aux nouveaux arrivants passe d'abord par l'accès aux associations francophones. Carsten Quell explique qu'à Toronto, les immi-

grants francophones qui parlent peu anglais gravitent autour des quelques institutions francophones – écoles, établissements d’enseignement postsecondaire, services de santé, services sociaux – et tentent de trouver des emplois qui nécessitent l’usage du français (1998, p. 174). Ils se retrouvent dans cette situation en partie à cause de l’image bilingue et multiculturelle projetée par le Canada à l’étranger. Depuis quelques années, la Fédération des communautés francophones et acadienne (FCFA) travaille d’ailleurs activement sur la question de l’élargissement de la capacité d’accueil au sein des francophonies, par des initiatives de consultations, des projets d’évaluation dans le cadre du Partenariat interministériel avec les communautés de langue officielle (PICLO) et, enfin, par sa participation au Comité directeur *Citoyenneté et Immigration Canada – communautés francophones en situation minoritaire*, créé en avril 2002 (FCFA, 2001, 2002). Par ailleurs, le rapport à la communauté francophone passe par le travail qu’ont réalisé diverses associations ethnoculturelles; il s’exprime aussi en relation avec les associations francophones bien établies. La compétition pour l’accès aux ressources matérielles et symboliques constitue un enjeu important dans la négociation de rapports d’inclusion et d’exclusion. Une question essentielle consiste à se demander : dans quelle mesure et de quelles façons les liens se tissent-ils entre des populations issues d’histoires communautaires différentes ? La participation à la communauté comme à la centralité, explique Quell (1998), prend forme enfin dans le rapport même à la citoyenneté que construit l’immigrant francophone, en relation avec le triangle que constituent les liens à la francophonie, à la diversité et au Canada anglais, ce qui donne lieu à l’élaboration de pratiques sociales très diversifiées. La participation à la communauté comporte ainsi une série de tensions qu’il importe de décortiquer davantage.

Langue officielle et immigration

Puisque nous nous intéressons à une minorité jouissant du statut de langue officielle, il est essentiel d’inclure dans notre analyse la question de l’articulation des politiques linguistiques et des politiques d’immigration. La nouvelle Loi sur l’immigration et la protection des réfugiés, qui a obtenu la sanction royale en novembre 2001, et la multiplication des ententes entre le fédéral et les provinces offrent un nouveau contexte à l’immigration et exercent de nouvelles pressions sur les communautés francophones qui ont pour effet d’accentuer leur rôle et leurs responsabilités en tant que société d’accueil. La nouvelle loi cible spécifiquement les francophonies puisque l’immigration doit entre autres « favoriser le développement des collectivités de langues officielles minoritaires au Canada » (Jedwab, 2002, p. 10). Les objectifs fixés par Citoyenneté et Immigration Canada reposent sur une étroite collaboration entre le ministère et les minorités de langues officielles, comme dans le cas du travail déjà accompli par la Société franco-manitobaine (p. 10-13).

Sur le plan des accords fédéral-provinciaux sur l'immigration, mis à part le Québec qui, au moyen de l'entente Couture-Cullen de 1978 (Bauer, 1994), s'est prévalu des dispositions constitutionnelles selon lesquelles l'immigration constitue un domaine de compétences partagées entre le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux, l'immigration est demeurée jusqu'à tout récemment l'apanage du gouvernement fédéral, dans une large mesure. Cette situation tend toutefois à se modifier. Ainsi, des ententes ont été négociées récemment avec la Colombie-Britannique, le Manitoba, le Nouveau-Brunswick et Terre-Neuve (Jedwab, 2002, p. 16). L'Ontario s'intéresse aussi de très près à cette question. On assiste donc à une décentralisation des responsabilités et des services vers les provinces et, nécessairement, au positionnement de nouveaux acteurs institutionnels et sociaux. La mise en œuvre de la Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés se trouve ainsi à orienter les débats et les enjeux du côté de l'arène provinciale, du moins là où des ententes ont été conclues. Comment le fédéral et les provinces s'y prendront-ils pour fournir ces services en français ? Certains considèrent qu'ils s'appuieront sur les ONG, ce qui reflète les pratiques communautaires déjà en place dans le domaine des services à l'immigration. Les réseaux francophones constituent bien souvent, comme l'illustrent les résultats de l'étude présentée plus loin, le point d'accès aux services et aux agences gouvernementales. On voit encore ici l'importance que revêt la question de l'équité d'accès aux associations et aux ressources collectives et le rôle très important que sont appelées à jouer certaines associations dans l'établissement et l'intégration des nouveaux arrivants en milieu francophone minoritaire.

Nous sommes en présence de processus d'adaptation qui touchent des domaines aussi vastes que l'emploi, la sécurité du revenu, le logement, l'éducation et la santé. Comment relever un tel défi en milieu minoritaire ? Quels modèles mettre de l'avant ? Et puisque l'intégration est un processus à double sens, par quelles transformations les communautés et les organismes passeront-ils ? Le cas de Toronto nous apporte quelques indications qu'il faudra approfondir à partir de recherches variées sur l'immigration.

Résultats de l'étude « L'immigration et la communauté franco-torontoise » (Chambon et al., 2001)

Nous avons mené une recherche de type ethnographique en 1999-2000, dont l'objectif était d'approfondir notre compréhension de la situation des nouveaux arrivants et immigrants francophones en milieu minoritaire à Toronto et d'examiner l'impact de leur présence sur l'évolution des institutions, des associations et des organismes franco-ontariens. À cette fin, nous avons établi, entre autres, deux études de cas auprès d'organismes du domaine communautaire et du secteur de la santé, à savoir le Franco-club et la Franco-clinique (noms modifiés pour assurer l'anonymat).

La transformation des institutions et organismes : le Franco-club et la Franco-clinique

Il existe une multitude d'institutions, d'organismes et d'associations francophones à Toronto qui ont été créés au cours des trente dernières années et qui se trouvent souvent en concurrence lorsqu'il s'agit d'être reconnus comme porte-parole légitimes de segments de la population francophone, et lorsqu'il s'agit d'avoir accès aux ressources matérielles sous forme de subventions. Les deux organismes auprès desquels nous avons travaillé dans le cadre de ce projet ont quelques points en commun. Tous deux sont la résultante des luttes menées dans les années 1960 et 1970 par des militants francophones, pour la plupart d'origine canadienne-française et européenne, afin d'obtenir des infrastructures francophones à titre de groupe de langue officielle, parallèles à celles du groupe majoritaire de langue anglaise. Tous deux existent depuis plusieurs années (le Franco-club depuis les années 1970, la Franco-clinique depuis les années 1980) ; il s'agit donc d'organismes bien établis, jouissant d'un degré élevé de reconnaissance, de crédibilité et de légitimité auprès des bailleurs de fonds. Tous deux ont dû réviser leur raison d'être et leur fonctionnement au cours des années 1990, compte tenu des nouvelles réalités démographiques de Toronto, d'une part, et de la transformation du rôle de l'État, d'autre part, rôle d'abord axé sur l'idéologie d'État-providence, puis sur celle du néo-libéralisme (Bagaoui et Laflamme, 1997 ; Laflamme et Bagaoui, 2000). Dans les deux cas, la clientèle pour laquelle ces organismes ont été fondés, celle d'origine canadienne-française ou européenne, se fait discrète et, à sa place, on trouve une clientèle d'origine ethnoculturelle qui a d'autres types de besoins.

Une des tensions principales au sein des organismes francophones relève des fonctions que ceux-ci remplissent. Un organisme peut cumuler une fonction symbolique de ralliement et d'identification, une fonction communautaire de regroupement par des activités et une fonction de pourvoyeur de services répondant aux besoins des usagers, membres des communautés. L'image idéalisée en milieu minoritaire serait celle d'un d'organisme communautaire « total » qui cumulerait les trois fonctions. Or, dans la situation actuelle, on observe des tensions particulières entre ces différentes fonctions et des contradictions dans leur mise en œuvre. Sur le plan démographique, ces tensions relèvent de la transformation des populations francophones. Sur le plan du soutien des organismes, elles relèvent d'une politique de financement dispersée, aux sources multiples, aux objectifs ciblés et limités dans le temps, qui contribue à la segmentation des communautés francophones.

Le Franco-club se voulait à l'origine un centre communautaire et culturel au service de la population francophone de Toronto, composée essentiellement d'Ontariens, de Québécois et d'Européens. Cette vocation a pu se développer dans un premier temps grâce à l'appui du gouvernement fédéral, intéressé à promouvoir sa vision du bilinguisme au cœur de Toronto, et grâce aux administrations provinciale et municipale, aussi longtemps que ces der-

nières ont participé activement au financement d'activités culturelles. Dans les années 1990, au moment où la migration vers Toronto s'est diversifiée pour inclure davantage de francophones des Antilles et d'Afrique, le gouvernement fédéral a vu dans le Franco-club un intermédiaire qui pourrait fournir des services aux populations de nouveaux arrivants francophones. Le Franco-club s'est transformé avec le temps en guichet de services d'accueil, de conseil en immigration, de recherche de logement et de préparation à l'emploi.

Quant à la Franco-clinique, elle s'est d'abord donné comme mission de servir à la fois de clinique médicale et de centre de santé communautaire. Toutefois, ce double rôle a été remis en question au cours des années 1990, après que le gouvernement provincial eut cessé de financer le volet communautaire. La Franco-clinique occupe une fonction symbolique autour du principe que les francophones sont en droit d'exprimer le corps et les soucis du corps dans leur « langue maternelle », le français. Outre la cohabitation de plusieurs types de « français », le français cache l'usage d'autres langues tout autant premières (créoles, langues africaines, etc.). Pour bien des nouveaux arrivants, le français est davantage la langue formelle et professionnelle. Il s'agit d'un outil servant à offrir des services et à s'en procurer¹. Donc, entre ce qui relève des symboles et ce qui relève des services à offrir, les pratiques du corps et des soins satisfont des attentes culturelles et institutionnelles diverses.

Effets de désolidarisation découlant des politiques sociales

Si les changements démographiques ont donné lieu à des tentatives de renouvellement des organismes, les transformations de ces organismes découlent donc aussi largement des changements profonds dans les politiques sociales de l'Ontario. On peut noter quelques effets de désolidarisation résultant des politiques sociales :

- La segmentation des services et le fait qu'ils soient parfois réservés à des populations particulières créent ou renforcent des divisions au sein des populations francophones. Ainsi, des cours d'anglais destinés à des francophones, mais réservés aux « nouveaux arrivants » définis sur une base administrative, ne peuvent être suivis par des personnes d'origine québécoise qui cherchent à améliorer leur anglais ni par des immigrants ayant obtenu le statut de résidents. Deux personnes issues d'un même pays ne sont pas nécessairement admissibles au même cours, qui est aussi un lieu de rapprochement social. Ces distinctions provoquent du ressentiment à l'égard des populations qui bénéficient des services, ressentiment souvent exprimé. Il s'agit donc d'une source de tensions.
- Une partie importante de la population n'a pas du tout accès à ces ressources de médiation, à cause de la durée limitée des services (le service de logement pour nouveaux arrivants, par exemple)
- Ces distinctions entraînent des conflits au sein du personnel des agences qui a davantage tendance à adopter une approche communautaire et se refuse à exclure des segments de la population au nom d'exigences administratives. C'est une autre logique qui est mise en jeu.

- Sur le plan de l'emploi, la réduction des budgets de base des organismes freine considérablement l'accès à ces postes pour les nouveaux arrivants. Par contre, les emplois vers lesquels ils peuvent se tourner au sein d'organismes francophones (qu'ils recherchent par ailleurs), sont des emplois à contrat, à durée limitée, devant faire l'objet d'appels d'offres. À cela s'ajoute la non-reconnaissance des diplômes étrangers. Ainsi se forment des hiérarchies de statut et de conditions de travail au sein d'organismes francophones, ce qui crée des divisions supplémentaires.
- On peut observer non seulement des tensions dues à ces écarts, mais aussi des initiatives de recrutement et des initiatives pour tenter d'élargir la portée des programmes à une population plus diversifiée.

Une conséquence plus générale de ces politiques sociales et des actions relevant des bailleurs de fonds consiste en une mise en compétition sur le marché des services de ressources matérielles, mais aussi de ressources symboliques. Les divers organismes francophones et les associations plus récentes issues de l'immigration se voient ainsi transformés en concurrents pour l'obtention de ces biens. Dans certains cas, des alliances entre les associations et les organismes peuvent s'établir ; dans d'autres, c'est le chacun pour soi. Les acteurs sociaux des deux organismes étudiés se sont montrés très au fait de ce changement de paradigme et surtout des effets de ce changement. Malgré les contraintes structurelles et financières considérables, l'étude révèle qu'ils chercheraient à nouveau à relancer certaines initiatives communautaires, car l'accent placé uniquement sur les services est perçu comme appauvrissant les solidarités communautaires. L'examen des transformations des communautés et des organismes nous amène à la conclusion que la constitution d'une communauté francophone est un projet de société difficile à réaliser à Toronto. Il n'y a pas de milieu francophone unitaire ni de vision d'ensemble auxquels les nouvelles communautés francophones peuvent s'intégrer. On observe davantage des transformations et des dynamiques complexes qui aboutissent à une segmentation et à une multiplication des initiatives et des affiliations.

L'immigration francophone : problématiques émergentes et stratégies à développer

Nous avons présenté quelques réflexions sur la question de l'équité concernant les populations francophones immigrées en milieu minoritaire, à partir d'une discussion sur la dynamique communautaire et les politiques sociales à l'œuvre, pour ensuite présenter les résultats d'une étude ethnographique sur l'immigration francophone à Toronto et les transformations profondes qu'ont connues deux institutions francophones. Il reste à énoncer quelques avenues de recherche qui nous semblent prioritaires ainsi que les conditions nécessaires à leur réalisation. Soulignons d'abord le peu de recherches traitant des dimensions suivantes :

- la diversité des contextes et la spécificité des organismes qui interviennent dans la dynamique de l'intégration (besoin de recherches comparatives) ;

- les processus particuliers d'intégration et de changement institutionnel, c'est-à-dire les services d'intégration, les centres de santé, les écoles, les établissements d'enseignement postsecondaire et autres (recherches de type ethnographique) ;
- les politiques fédérales et provinciales (et les lois relatives à la politique linguistique) ainsi que leur incidence sur les questions d'immigration et d'intégration ;
- les trajectoires migratoires des francophones entre les grandes villes canadiennes ;
- enfin, le positionnement de la population immigrante par rapport au rôle du français et de l'anglais dans la société canadienne et, plus largement, par rapport au multilinguisme du marché mondialisé.

Le manque de structures et l'absence de financement pour appuyer la recherche sur l'immigration en milieu francophone minoritaire constituent présentement des obstacles majeurs. Les chercheurs universitaires et communautaires, les étudiants, les ONG ainsi que les agences gouvernementales travaillent dans l'isolement. La participation des membres d'une minorité raciale ou ethnoculturelle francophone dans le choix d'orientation et la recherche demeure trop timide. Les programmes d'études offerts en français ne donnent guère de formation concernant les questions d'immigration, de diversité, de lutte contre le racisme ou d'éducation interculturelle.

Les prochaines étapes que nous proposons s'inscrivent dans l'élaboration d'une stratégie de coordination qui regrouperait les éléments suivants : la mise sur pied d'un réseau de chercheurs qui comprendrait des membres d'une minorité raciale et ethnoculturelle francophone, des chercheurs universitaires et des étudiants de différentes régions, notamment des personnes associées aux divers centres canadiens du projet Metropolis, des ONG, ainsi que des agences gouvernementales. Ces partenaires contribueraient à l'élaboration de projets comparatifs, inter-centres et pancanadiens. Il est d'ores et déjà possible d'amorcer un réseau de recherche reliant Montréal, Ottawa, Toronto et Edmonton, qui serait prolongé ultérieurement. L'envergure d'un tel programme de recherche et de formation nécessiterait un engagement et un appui financier en conséquence.

BIBLIOGRAPHIE

- BAGAOUI, Rachid et Simon LAFLAMME (1997), « Les organismes franco-ontariens face à la crise de l'État-providence : continuité et rupture », *Revue du Nouvel Ontario*, n° 21, p. 73-89.
- BAUER, Julien (1994), *Les minorités au Québec*, Montréal, Les Éditions du Boréal.
- CHAMBON, Adrienne, Monica HELLER, Fasal KANOUTÉ, Normand LABRIE, Amal MADIBBO, John MAURY et Mueni MALUBUNGI (2001), *L'immigration et la communauté franco-torontoise. Rapport final*, Toronto, Centre de recherches en éducation franco-ontarienne. [Le projet Immigration et communauté franco-torontoise a été financé par le Joint Centre of Excellence for Research on Immigration and Settlement-Toronto.]
- FARMER, Diane et Jeff POIRIER (1999), « La société et les réalités francophones en Ontario », dans Joseph Y. THÉRIAULT (dir.), *Francophonies minoritaires au Canada. L'état des lieux*, Moncton, Éditions d'Acadie, p. 265-281.

- FÉDÉRATION DES COMMUNAUTÉS FRANCOPHONES ET ACADIENNE (FCFA) (2001), *Dialogue en direct*, 2 et 3 mars, Ottawa, FCFA.
- FÉDÉRATION DES COMMUNAUTÉS FRANCOPHONES ET ACADIENNE (FCFA) (2002), *Le bulletin francophone*, vol. 14, n° 2, p. 1-2.
- GAYET, Daniel (1998), *École et socialisation. Le profil social des écoliers de 8 à 12 ans*, Paris, L'Harmattan.
- HELLER, Monica (1999), « Quel(s) français et pour qui ? Discours et pratiques identitaires en milieu scolaire franco-ontarien », dans Normand LABRIE et Gilles FORLOT (dir.), *L'enjeu de la langue en Ontario français*, Sudbury, Prise de Parole, p. 129-165.
- JEDWAB, Jack (2002), *L'immigration et l'épanouissement des communautés de langue officielle au Canada : politiques, démographie et identité*, Ottawa, Commissariat aux langues officielles, Ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.
- LAFLAMME, Simon et Rachid BAGAOUI (2000), « Les leaders franco-ontariens après l'État-providence », *Recherches sociographiques*, vol. XLI, n° 2, p. 239-269.
- LAFONTANT, Jean (1996), « Les langues : entre le babil identitaire et le commerce universel », dans Khadiyatou-lah FALL, Ratiba HADJ-MOUSSA et Daniel SIMEONI (dir.), *Les convergences culturelles dans les sociétés pluriethniques*, Québec, Presses de l'Université du Québec, p. 303-320.
- Profil statistique* (1999), Toronto, Office des affaires francophones, p. 8-9.
- QUELL, Carsten (1998), « Citizenship concepts among francophone immigrants in Ontario », *Canadian Ethnic Studies*, vol. 30, n° 3, p. 173-189.

NOTE

1. Pour un examen critique des liens entre langue, culture et diversité, voir entre autres Lafontant (1996).